

Règlement Les Foul&es de L'Isle



Vendredi 07 Juin 2019
L'Isle Jourdain (32)

Le club **TRACKS Athlé – L'Isle Jourdain 32** organise **Les Foul&es de L'Isle**, sa 5ème corrida pédestre le vendredi 07 juin 2019 dans les rues de L'Isle Jourdain.

Tous les départs et arrivées des courses ont lieu à la place de la mairie : animation enfants courses de 1 et 2km respectivement à 19h00 et 19h30, 5km et 7.5km à 20h00, 10km à 21h00.

Le parcours du 5-7.5-10km, uniquement dans le centre-ville historique de L'Isle Jourdain, est une boucle fermée de 2 500 mètres sur route uniquement.

Le parcours est disponible sur le site : www.lesfoulesdelisle.com .

La course des Foul&es de L'Isle est inscrite au calendrier FFA ainsi qu'au Défi Gersois 2019. Les 3 courses 5-7.5-10km seront chronométrées par puce électronique.

1. Inscriptions gratuites pour les animations enfants (courses 1km et 2km)

L'inscription gratuite à ces animations est soumise à autorisation parentale sous leur entière responsabilité. Inscription sur place à partir de 18h00 ou par internet sur

www.lesfoulesdelisle.com ou sur www.chrono-start.com

1 km (catégories EA et PO1 / 7-10 ans)*

2 km (catégorie PO2 - BE / 11-13 ans)

* l'organisation se garde le droit de stopper les jeunes athlètes de la catégorie EA (7-9 ans) au bout de 8 minutes d'effort (selon recommandations FFA) et de les accompagner jusqu'à la ligne d'arrivée.

2. Droits d'inscription et Inscriptions pour les courses 5, 7.5 et 10 km

Les droits d'inscription sont fixés à 6 euros* pour le 5km, 8 euros* pour le 7.5km et 11 euros pour le 10km. Majoration de +2 euros le jour de la course.

*1 euro par dossard sera intégralement reversé à une association environnementale.

Un cadeau offert pour les 500 premiers inscrits.

Les inscriptions peuvent s'effectuer de 3 manières :

- par courrier jusqu'au Mardi 04 Juin 2019 à
*TRACKS Athlé, Les Foul&es de L'Isle,
4 rue Collette BESSON,
ZAE Pont Peyrin,
32600 L'ISLE JOURDAIN*

Chèque individuel établi à l'ordre de TRACKS ATHLE

- par internet sur www.lesfoulesdelisle.com ou sur www.chrono-start.com jusqu'au Mercredi 5 Juin 2019

- le jour de la course de 18h30 à 20h30 avec une majoration de 2 euros

Informations sur le site internet www.lesfoulesdelisle.com, par mail LesFoulesdeLIsle@tracks-athle.com ou par téléphone au 06.42.91.35.92.

Pour être complet, le dossier d'inscription devra contenir **obligatoirement** les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription dûment complété et signé
- le règlement des droits d'inscriptions
- un certificat médical de « non-contre-indication à la pratique de la course à pied **en compétition** » datant de moins de moins de 1 an à la date de l'épreuve ou présentation de la licence sportive en cours de validité : FFA (COMP, LOISIR, PASS'RUNNING), FF Triathlon, FF Course d'Orientation, FF Pentathlon Moderne, autres fédérations agréées si « athlétisme » ou « course à pied » **en compétition** est mentionné sur la licence en cours de validité.

Pour prendre le départ, chacun doit juger de son état de forme et se sentir capable de courir la distance choisie.

Tout dossier incomplet ne pourra donner suite à une inscription aux Foul&es de L'Isle. Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée par leurs parents pour pouvoir participer. La course de 5km est ouverte aux mineurs nés avant 2005 inclus, celle de 7.5km et 10km aux mineurs nés avant 2003 inclus.

3. Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le jour de la course entre 18h30 et 20h30 en zone départ des Foul&es de L'Isle.

4. Sécurité, Orientation parcours et animation

- La Protection Civile de L'Isle Jourdain assure la sécurité des coureurs et du public,
 - Une quarantaine de signaleurs coordonnée par la Police Municipale de L'Isle Jourdain vous accueillera et vous orientera sur les différents parcours,
 - Des kinés professionnels assureront des soins et aideront à la récupération après course.
- Le port de casques et/ou écouteurs audio pendant les courses est strictement interdit** (préconisation Fédération Française d'Athlétisme).

5. Responsabilité

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de AIAC courtage via la FFA. Le simple fait de participer à la course implique le respect de règlement. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'incidents, d'accidents ou de vols pendant la manifestation y compris les défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

6. Droits à l'image

Les participants autorisent Les Foul&es de L'Isle à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sur le parcours en vue de toute exploitation directe ou indirecte sur tout support. Des photos seront prises pendant la course et seront visibles sur

www.lesfouleesdelisle.com

Les infos personnelles sont destinées à l'association TRACKS Athlé et à ses partenaires.

7. Récompenses

Toutes les catégories d'âge Féminines et Masculines sont récompensées :

Sur les 7.5 et 10km,

Les 3 premiers au scratch, les premiers de chaque catégorie Cadets, Juniors, Espoirs et les 3 premiers des catégories Séniors, **Masters tous âges confondus**

Sur le 5km,

Les 3 premiers au scratch et les premiers de chaque catégorie

Un **challenge « entreprises »** (clubs, associations, sociétés, administrations...) récompensera les 3 entreprises les plus représentées à l'arrivée sur l'ensemble des 3 courses (5, 7.5 et 10km), ainsi que les 3 premières participant au **challenge solidaire** (au moins 2 euros du km parcouru par chaque représentant reversés intégralement à une association environnementale - plus de détails sur www.lesfouleesdelisle.com)

Un **challenge par équipe** (cumul des temps réalisés par les 4 membres de l'équipe) viendra également récompenser les 3 premières équipes sur le 10 km.